

Nicolas Jeremie. (IX, III, 928.)—Il s'agit ici de Nicolas Jérémie, fils de Noël Jérémie et de Jeanne Pelletier, baptisé à Sillery le 16 février 1669. Lieutenant au fort Bourbon jusqu'en 1707, il obtint un congé pendant lequel il se maria à Québec le 20 février 1708. C'est alors que le Père Charlevoix qui se trouvait à Québec la même année fit sa connaissance. Sa femme, Françoise Bourot, veuve de Jean Chaviteau, capitaine de navire, demeurait en 1745 avec son troisième mari Charles Boucher de Boucherville, négociant et navigateur, sur la place de la Basse-Ville à Québec. Elle avait avec elle une fille de son second mari, Françoise Jérémie dit Douville âgée de 22 ans, et une de son troisième mari, Charlotte Boucher, âgée de 13 ans. Madame Boucher fut inhumée le 3 août 1758 à Québec. Quant à Nicolas Jérémie son corps repose dans la basilique de Québec depuis le 19 octobre 1732. Cette famille Jérémie a figuré le 10 juin dernier dans la personne de Monseigneur J. A. I. Douville, supérieur du séminaire de Nicolet, aux fêtes du centenaire de cette maison rehaussées par la présence de quatre archevêques canadiens-français.

L'ABBÉ A. RHÉAUME

La seigneurie de Gaudarville (IX, VI, 952.)—Le 8 février 1652, Jean de Lauzon, gouverneur de la Nouvelle-France, concédait à son fils, Louis de Lauzon, déjà seigneur de la Cité et de Lauzon, l'espace compris entre les bornes suivantes : au sud, le chemin qui va de Québec au Cap Rouge ; à l'est, Sillery ; et à l'ouest, la rivière du Cap Rouge. Cette concession avait environ 45 arpents de front sur quatre lieues de profondeur.

Le chemin de Québec au Cap-Rouge séparait la nouvelle concession des fermes déjà exploitées par Antoine Martin dit Montpellier, Nicolas Chaigneau, Pierre Gareman, Fran-